

MODULE DE FORMATION ENVIRONNEMENT PROFESSIONNEL

9 & 10 septembre à Besançon

**Culture Action - 3 rue Victor Delavelle
en partenariat avec Culture Action**

PROGRAMME

Connaître son environnement professionnel et se structurer (1 journée et ½) :

- Les statuts pour entreprendre dans le secteur de la musique (en particulier l'association)
- Le statut d'artiste
- Les contrats du spectacle dont les contrats de travail
- Le régime de l'intermittence
- Le Guichet Unique du Spectacle Occasionnel & la gestion sociale (paie, caisses sociales dont congés spectacles, médecine du travail, etc.)
- Le droit d'auteur, droits voisins et place de l'improvisation
- Adhésion, rémunération équitable et fonctionnements SACEM, SPRÉ, SEAM

Identifier les aides et les soutiens à la création et à la diffusion (½ journée) :

- Les organismes de gestion collective des droits d'auteur et des droits voisins (Sacem, Spedidam, Adami, etc.)
- Les fédérations, réseaux, structures en région et au niveau national
- Les collectivités territoriales (Villes, Agglomération, Départements, Région,...)
- L'État (DGCA, DRAC)
- L'Europe

FORMATEURS

Florian Dantan - Conseiller-formateur à Culture Action

PUBLIC ET PRÉREQUIS

Ouvert uniquement aux musiciens de jazz de la région Bourgogne-Franche-Comté.
Aucun prérequis.

DATES ET HORAIRES

Sur 2 jours : lundi 9 & mardi 10 septembre 2024.
10h à 13h / 14h - 18h

LIEU

Culture Action - 3 rue Victor Delavelle - 25000 BESANÇON.

TARIF

Ce module de formation est proposé gratuitement aux musiciens de jazz de la région par Big Bang, pôle de référence jazz en Bourgogne-Franche-Comté.

INSCRIPTION OBLIGATOIRE AUPRÈS DE CULTURE ACTION :

LAURANNE • INSCRIPTION@CULTURE-ACTION.ORG

